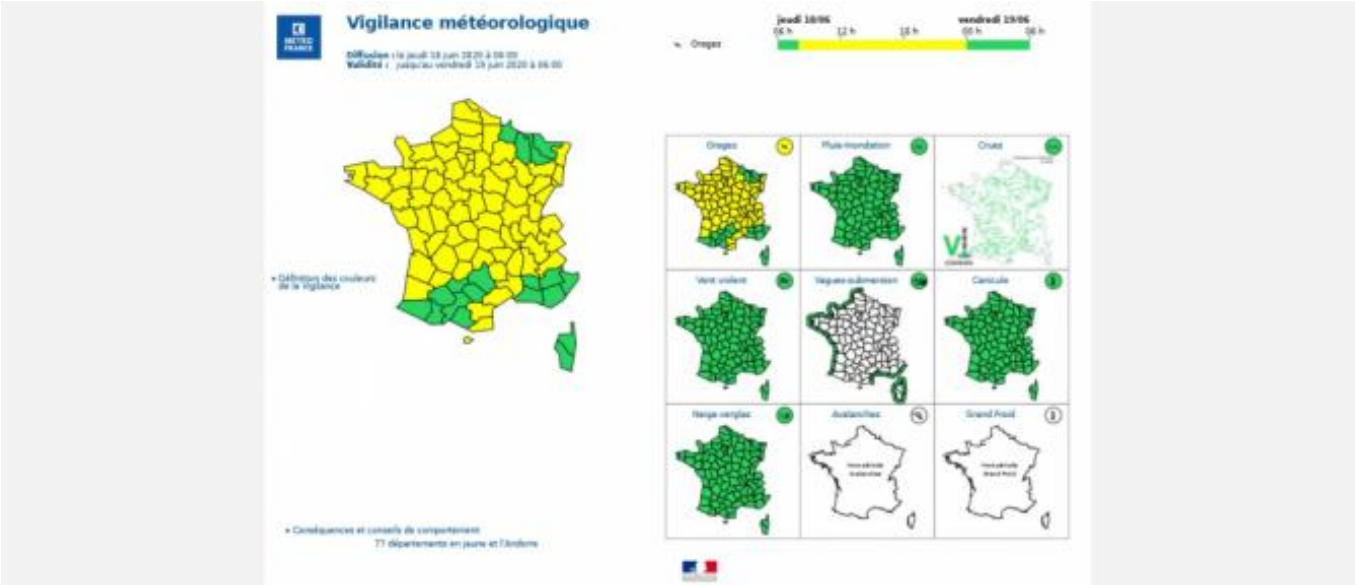
Le nouveau site vigilance



Pourquoi un nouveau site vigilance ?
La refonte du site vigilance vise à améliorer la lisibilité et le contenu des messages diffusés vers les populations exposées. Il comprend également des innovations et des enrichissements destinés à mieux informer les pouvoirs publics et les citoyens.

Ce qui ne change pas

- Une carte de France présentant le niveau de vigilance par département pour les prochaines 24 heures - une échelle de 4 couleurs (vert, jaune, orange ou rouge) pour indiquer le niveau de risque maximal - Des conseils de comportement - Des bulletins de suivi actualisés régulièrement
- Les principes généraux de la vigilance sont donc inchangés.

Quels sont les enrichissements et améliorations proposés par le nouveau site ?
Le site a été, dans son ensemble, modernisé, rationalisé et enrichi avec pour objectif de fournir des informations plus claires et compréhensibles.

Les nouveautés :

- Des prévisions de phénomènes dangereux signalant les événements météorologiques pouvant entraîner des conséquences graves pour la sécurité des personnes et des biens à compter du surlendemain et jusqu’ à 7 jours (accès via l'onglet « Prochains jours »)
- Un accès plus facile aux vigilances météorologiques pour l’outre-mer (via le premier onglet)
- Une carte au format « tableau de bord » ("Version PDF") offrant une information synthétique, lisible d’un coup d’œil comprenant, d’une part, la carte principale avec le niveau de risque maximal dans les prochaines 24 heures, et d’autre part, des cartes de petit format présentant le niveau de vigilance activé pour chacun des 9 phénomènes couverts (partie droite)
- Pour suivre plus aisément l’évolution d’un risque particulier :

1. l’intégration du phénomène « crues » comme un des phénomènes de la vigilance (correspondant aux crues des cours d’eau surveillés par Vigicrues)
2. des cartes de vigilance par phénomène pour la France et les départements (accessibles via des boutons affichés à droite)
3. la chronologie de la vigilance pour les prochaines 24 heures pour chaque phénomène (sous la carte nationale)

- Des cartes de prévision explicatives pourront compléter la carte de vigilance. Accessibles depuis le bouton « Voir l'illustration », elles indiqueront notamment la localisation des phénomènes et les valeurs ou l'intensité prévues (cumuls de précipitations, vitesse du vent, températures, etc.).
- Des bulletins de suivi réorganisés en 3 parties pour être plus lisibles (qualification, situation et évolution) et accessibles directement sous les cartes. Elaborés par Météo-France en situation de vigilance orange ou rouge, les bulletins décrivent la trajectoire, la zone géographique concernée et la chronologie des évènements météorologiques dangereux.

Consulter le nouveau site de la vigiliance météorologique
Pour en savoir un peu plus
FAQ sur les phénomènes dangeureux

URL source: https://risques-majeurs.info/actualite/le-nouveau-site-vigilance